

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE LYON

Paraissant tous les trois mois

TOME XXVI (1901)

NOTES ET MÉMOIRES

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

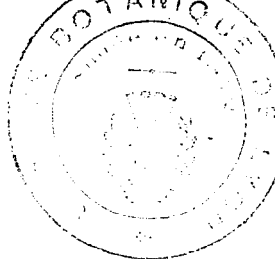


SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

AU PALAIS-DES-ARTS, PLAGE DES TERREUX

GEORG, Libraire, passage de l'Hôtel-Dieu, 36-38.

1901



NOTE SUR L'ACTION VÉSICANTE DES HERACLEUM

PAR LE

Dr X. GILLOT.

A la suite de l'herborisation faite par la Société botanique de Lyon à Hauteville, le 23 juin dernier, à laquelle j'ai pris part, et dont le principal objectif était, pour moi, la récolte de l'*Heracleum alpinum*, il m'est arrivé, de ce fait, une petite mésaventure susceptible d'intéresser mes collègues. Voici les faits : J'avais récolté une brassée de tiges entières d'*Heracleum alpinum*, me proposant de choisir les échantillons à conserver pendant la sieste qui devait avoir lieu à la Grange du Vély. J'ai donc porté pendant une demi-heure, entre onze heures et midi, cette charge d'*Heracleum* sur mon bras gauche, et, pour me soulager, j'en ai soutenu l'extrémité avec la main droite. Tout s'est bien passé sur l'heure, et à la fin j'ai eu la satisfaction de rapporter la quantité voulue de beaux exemplaires d'*Heracleum*. Le lendemain, vingt quatre heures après, j'ai senti une vive cuisson sur le dos de la main gauche, à la racine du pouce d'abord, puis sur toute la partie externe de la main et le poignet. Des phlyctènes ont apparu isolées d'abord, puis confluentes ; la main a enflé rapidement et le tout était transformé le soir même, en un véritable vésicatoire. En même temps quelques vésicules apparaissaient à la main droite, à la base du pouce et au poignet, prenant le même aspect qu'à la main gauche. J'ai cru d'abord avoir été piqué par un taon ou une mouche malpropre, ne pensant nullement à incriminer mon herborisation de la veille. Mais l'évolution du mal m'a bientôt ramené à la réalité. Il a été

évident pour moi que l'action vésicante du suc de l'*Heracleum alpinum* était l'unique cause du phénomène; la vésication ne s'était produite que sur les parties des mains qui avaient été en contact prolongé avec la plante.

Je dois ajouter que j'en ai été très incommodé, que les plaies ont été longues à guérir et qu'aujourd'hui, quinze jours après, l'épiderme est à peine reformé.

Cette action irritante de l'*Heracleum alpinum*, ne m'a pas beaucoup surpris, car c'est à la tribu des *Daucées* qu'appartiennent les *Thapsia*, aux propriétés vésicantes bien connues et j'avais maintes fois remarqué le suc que laisse sourdre la section d'une tige ou d'une racine d'*Heracleum sphondylium*, sous forme de résine se coagulant et se colorant à l'air et du reste l'odeur aromatique, presque fétide, de la plante le fait supposer, sans compter que le bétail l'évite dans les pâturages.

J'ai voulu toutefois me rendre compte des connaissances acquises à ce sujet. Les auteurs sont brefs. Dès 1829 Poiret (*Histoire philosophique, littéraire, économique des plantes de l'Europe*, t. 6, p. 45) dit que « la racine et l'écorce » de l'*Heracleum (Branco-Ursine)* sont assez âcres pour enflammer la peau ». Plus récemment H. Baillon (*Dictionnaire de Botanique*, I, p. 404; art. *Berce* et *Dict. encycl. des sc. méd.* t. IX, p. 117) rapporte également qu'elle est âcre et vésicante « quand elle est fraîche et peut même tuer les vaches, au dire de De Candolle, quand elle vient dans des endroits trop humides. »

Mais c'est dans le livre de Ch. Cornevin (*Des plantes vénéneuses et des empoisonnements qu'elles déterminent*, 1887, p. 396) que j'ai trouvé un curieux rapprochement avec nos cas.

« La Berce Branco-Ursine ou *Heraclée commune (Heracleum sphondylium L.)*, dit-il, très abondante dans beaucoup de prairies et habituellement inoffensive, a été accusée d'avoir produit, dans des circonstances spéciales, des accidents sur les personnes ou les animaux. Ces accidents ont été observés en Belgique et on les a désignés sous le nom de *Panaisie* ou mal du Panais, parce que dans ce pays, la Berce est vulgairement appelée *Panais des vaches*. Un des cas les plus typiques fut observé sur une escouade d'ouvriers qui, au mois d'août 1856, par un temps très brumeux et très chaud, l'air étant chargé de rosée, fut employée à arracher des pieds de Berce dans un parc

à Hambraine. Presque tous les ouvriers éprouvèrent dans la journée, ou le lendemain une sensation de cuisson intense sur le bras gauche et autour des poignets, une inflammation érysipélateuse se développa, avec complication de nombreuses phlyctènes qui s'ouvrirent pour faire place à des petites plaies. Il y eut ainsi une sorte de vésication, qui mit fort longtemps à se cicatriser et qui occasionna un arrêt de travail de dix et même vingt jours. Quelques bêtes bovines auxquelles on avait donné les plantes qu'on arrachait, ressentirent de l'irritation gastro-intestinale, une soif très vive et de la diarrhée; il faut dire que les ouvriers occupés au sarclage avaient relevé leurs manches et qu'arrachant la plante de la main droite, ils la déposaient sur le bras gauche jusqu'à ce qu'ils en eussent une botte qu'ils allaient jeter. On nota que les ouvriers arrivés les premiers et qui avaient commencé leur travail à la pointe du jour eurent des accidents beaucoup plus graves que les retardataires, arrivés seulement alors que le soleil dissipait le brouillard et la rosée.

On a multiplié les hypothèses pour expliquer les accidents d'Hambraine et ceux qui se reproduisirent à plusieurs reprises dans d'autres localités de la Belgique. H. Rodet, que ces faits avaient beaucoup intrigué pensait que dans des conditions qui restent à déterminer, mais où l'humidité et l'absence de soleil tiennent la première place, la Berce devient pauvre en huile essentielle et qu'elle élabore un principe âcre et vénéneux, semblable à celui que produisent beaucoup d'Ombellifères. La Commission belge, chargée de l'étude de la *Panaïsie* faisait jouer le rôle principal à l'huile volatile que la Berce renferme normalement. Pendant le jour, cette huile s'évapore au fur et à mesure de sa formation, mais, par une matinée brumeuse sans soleil, dans une prairie chargée de rosée, elle se condenserait au lieu de se volatiliser, puis se dissoudrait dans la rosée qui couvre la plante; de là les propriétés irritantes de celle-ci.

Il est évident que les accidents causés par l'*Heracleum sphondylium* peuvent se reproduire par l'action des espèces voisines, notamment de *H. alpinum*, qui en a le port, la taille, etc.

Les plantes que j'ai récoltées au Golet de la Rochette, le 23 juin dernier étaient bien développées et de grande taille, très odorantes quand on les brisait. Elles croissaient sous bois, par conséquent dans un air humide, une station ombragée, malgré la température élevée.

Il faut ajouter que la plante est couverte, comme toutes les grandes Berces, de poils raides dont j'ai parfaitement senti la piqure ou le grattage sur la main. Il est donc probable que les mains et les poignets, à épiderme plus ou moins ramolli par la chaleur et exorcié par les soies et les angles des tiges, ont offert une porte facile de pénétration à l'huile essentielle ou à la résine caustique de la plante.

Comme en Belgique, j'ai constaté chez moi la lenteur de l'action irritante, le développement tardif des phlyctènes et le gonflement érysipélateux qui s'est même propagé à l'avant-bras gauche, avec sensibilité des ganglions axillaires. La sérosité fournie par les vésicules a été très abondante et limpide et, sous l'épiderme vésiqué, le derme était très rouge, douloureux et presque saignant.

Avis aux herborisants qui feront bien de prendre plus de précautions que moi dans la récolte des *Heracleum*.